Municipalité de Terrasse-Vaudreuil

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 691

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 691 :

AVIS PUBLIC est par les présentes donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 13 octobre 2026, le conseil a adopté le projet de règlement numéro 691 intitulé « *Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments* ».

2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement se tiendra le 1er décembre 2026 à 18 h, au centre communautaire situé au 78, 7e Avenue, à Terrasse-Vaudreuil.

3. Cette assemblée a pour objet de consulter la population sur le projet de règlement numéro 691, lequel s'applique à l'ensemble du territoire de la Municipalité et vise notamment à contrôler la vétusté et le délabrement des bâtiments, à établir des normes de salubrité et d'entretien ainsi qu'à prévoir les pouvoirs d'inspection et les sanctions applicables. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

4. Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

5. Le projet de règlement numéro 691 peut être consulté au Service du greffe, au 74, 7e Avenue, à Terrasse-Vaudreuil, durant les heures régulières d'ouverture et sur le site Internet de la Municipalité au www.terrasse-vaudreuil.ca.

DONNÉ À TERRASSE-VAUDREUIL, ce vingt-troisième (23e) jour du mois de novembre deux mille vingt-six (2026).

(Original signé)
Lily Ducharme
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité au www.terrasse-vaudreuil.ca.